



FONDATION ESCP EUROPE

Fondation reconnue d'Utilité Publique

79, avenue de la République
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Le 1^{er} avril 2021

FONDATION ESCP EUROPE

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION ESCP EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques d'importance significative » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au conseil d'administration.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA FONDATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Confédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 1^{er} avril 2021.



BDO IDF

Représentée par Philippe BENECH

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan actif

	Brut	Amort. &	Net au	Net au
		Dépréciations	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	24 138	24 138	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	501	501	-	107
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	100	-	100	100
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total I	24 739	24 639	100	207
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances				
Usagers et comptes rattachés	82 000	-	82 000	64 200
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres créances	1 409 018	-	1 409 018	2 532 163
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 973 777	-	3 973 777	3 956 055
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	3 491 281	-	3 491 281	1 305 428
Charges constatés d'avance	2 540	-	2 540	2 758
Total II	8 958 616	-	8 958 616	7 860 604
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecarts de conversion - Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 983 355	24 639	8 958 716	7 860 811
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	-	-
Fonds statutaires	1 321 000	1 321 000
Dotations non consommables	-	-
Autres fonds propres sans droit de reprise	-	-
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	-	-
Autres fonds propres avec droit de reprise	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projets de l'entité	2 227 987	2 104 767
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	670 754	123 220
SITUATION NETTE	4 219 741	3 548 987
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total I	4 219 741	3 548 987
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	-	18 560
Total II	-	18 560
PROVISIONS		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 654	61 731
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	113 513	158 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	3 448 807	1 947 933
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	1 140 000	2 125 000
Total IV	4 738 975	4 293 263
Ecarts de conversion passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 958 716	7 860 811

(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	-	-
Ventes de biens et de services	887	100 557
Ventes de biens	887	100 557
Dont ventes de dons en nature	-	-
Ventes de prestations de services	-	-
Dont parrainages	-	-
Produits de tiers financeurs	3 003 501	-
Concours publics et subventions d'exploitation	-	-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-
Ressources liées à la générosité du public	3 003 501	-
Dont Dons manuels	1 448 502	-
Dont Mécénats	1 555 000	-
Dont Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	-	-
Utilisation des fonds dédiés	18 560	-
Autres produits	97 139	4 662 362
Total I	3 120 088	4 762 918
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	-
Variation des stocks	-	-
Autres achats et charges externes	142 849	213 988
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	33 870	33 146
Salaires et traitements	415 996	497 480
Charges sociales	185 162	223 105
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	107	167
Dotations aux provisions	-	-
Reports en fonds dédiés	-	18 560
Autres charges	1 676 920	3 681 125
Total II	2 454 903	4 667 570
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	665 185	95 348
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 701	1 138
Autres intérêts et produits assimilés	406	4 116
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	9 380
Différences positives de change	1 134	3 378
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 238	11 775
Total III	8 480	29 788
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	1 916
Différences négatives de change	2 911	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	2 911	1 916
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	5 569	27 872
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	670 754	123 220

Compte de résultat

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Total VI	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	-
Total des produits (I+III+V+IX)	3 128 568	4 792 707
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	2 457 814	4 669 487
EXCEDENT OU DEFICIT	670 754	123 220
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	34 969	17 000
Bénévolat	-	-
TOTAL	34 969	17 000
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	34 969	17 000
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	34 969	17 000

Compte de résultat (présentation référentiel ANC 2018-06 et ANC 2020-08 pour comparatif)

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	-	-
Ventes de biens et de services	887	100 557
Ventes de biens	887	100 557
Dont ventes de dons en nature	-	-
Ventes de prestations de services	-	-
Dont parrainages	-	-
Produits de tiers financeurs	3 003 501	4 584 543
Concours publics et subventions d'exploitation	-	-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable	-	-
Ressources liées à la générosité du public	3 003 501	4 584 543
Dont Dons manuels	1 448 502	2 072 043
Dont Mécénats	1 555 000	2 512 500
Dont Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	-	-
Utilisation des fonds dédiés	18 560	-
Autres produits	97 139	77 819
Total I	3 120 088	4 762 918
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	-
Variation des stocks	-	-
Autres achats et charges externes	142 849	213 988
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	33 870	33 146
Salaires et traitements	415 996	497 480
Charges sociales	185 162	223 105
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	107	167
Dotations aux provisions	-	-
Reports en fonds dédiés	-	18 560
Autres charges	1 676 920	3 681 125
Total II	2 454 903	4 667 570
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	665 185	95 348
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 701	1 138
Autres intérêts et produits assimilés	406	4 116
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	9 380
Différences positives de change	1 134	3 378
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 238	11 775
Total III	8 480	29 788
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	1 916
Différences négatives de change	2 911	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	2 911	1 916
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	5 569	27 872
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	670 754	123 220

Compte de résultat (présentation référentiel ANC 2018-06 et ANC 2020-08 pour comparatif)

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Total VI	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	-
Total des produits (I+III+V+IX)	3 128 568	4 792 707
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	2 457 814	4 669 487
EXCEDENT OU DEFICIT	670 754	123 220
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	34 969	17 000
Bénévolat	-	-
TOTAL	34 969	17 000
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	34 969	17 000
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	34 969	17 000

Annexe

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

La Fondation ESCP Europe a pour but de contribuer au rayonnement international de la recherche et de l'enseignement français et européen en management, et plus largement dans les domaines économique et social, notamment à travers ESCP Europe.

Elle accompagne le développement de l'ESCP Europe et de ses partenaires particulièrement dans :

- le renforcement de l'attractivité de l'Ecole auprès des étudiants et des enseignants chercheurs de haut niveau ;
- l'appui aux politiques de diversité ;
- la promotion de la recherche et, plus largement de projets visant à développer la compétitivité et l'innovation en France et à l'étranger ;
- le financement de l'innovation pédagogique ;
- etc.

Faits caractéristiques d'importance significative

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Changement de méthode comptable

Cet exercice est le premier exercice d'application des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. L'application de ce nouveau règlement s'effectue de manière rétrospective avec un impact à l'ouverture de l'exercice.

Le détail de l'application de cette nouvelle réglementation figure dans la présente annexe, au niveau des informations relatives aux postes concernés.

L'application de ce nouveau plan comptable pour la Fondation n'a pas donné lieu à un changement de méthode. Toutefois, il faudrait noter quelques modifications au niveau de la présentation, notamment du compte de résultat.

Règles et méthodes comptables

Désignation : Fondation ESCP Europe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de à paramétrer euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 670 754 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors changements de méthodes impliqués par les nouveaux règlements et présenté en début d'annexe),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, près déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels, brevets :	3 ans
* Matériel informatique :	3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains

Dons

Les dons sont enregistrés en fonction de leur destination finale soit en produits d'exploitation soit en fonds propres.

La Fondation ESCP Europe adopte les règles de rattachement des produits à l'exercice de la façon suivantes :

- * Sont enregistrés sur l'exercice :
 - Les dons en numéraire reçus avant la clôture et encaissés jusqu'au 15 janvier de l'année suivante
 - Les promesses fermes et écrites de dons pour les personnes morales intervenant avant la clôture, même si elles sont encaissées après la date de clôture. Elles sont inscrites à l'actif de la Fondation dans les créances d'exploitation,
- * La fraction attribuée au titre des exercices futurs (dons pluriannuels de personnes morales) est inscrite en "produit constatés d'avance".
- * Les promesses de dons pour les personnes physiques correspondant à des échéances ultérieures sont indiquées dans les engagements reçus.

Les dons "affectés" à des projets spécifiques et reçus sur l'exercice donnent lieu au constat d'une charge, en "engagement à réaliser sur ressources affectées", pour la fraction non encore utilisée à la clôture de l'exercice, et conduisent ainsi à la constitution de fonds dédiés aux projets en question, au passif du bilan.

Les fonds dédiés concernent des chaires ou projets financés par des dons privés d'entreprises. Ces fonds dédiés sont repris, au fur et à mesure de leur utilisation pour le financement des projets subventionnés par la fondations ESCP Europe. Cette reprise est effectuée pour un montant égal à celui enregistré dans les charges d'allocation au financement de projets et figure dans la rubrique au compte de résultat "report des ressources non utilisées".

En conséquence, le solde au bilan correspond, à la clôture de l'exercice, à la partie des ressources versées par les tiers financeurs qui n'a pas encore été utilisée.

Subventions accordées par la Fondation ESCP Europe

Le conseil d'administration décide de l'octroi d'aides annuelles aux projets qui lui sont soumis et qui répondent aux deux conditions suivantes :

- * Être conforme à la réalisation de l'objet de la Fondation
- * Être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés

Les aides annuelles décidées sur un projet constituent une charge de l'exercice inscrite dans le compte « subventions accordées par la Fondation »

A la clôture de l'exercice, la fraction des aides annuelles non versée est enregistrée au passif de la Fondation en « Autres dettes d'exploitation courante ».

Informations relatives au bilan

Actif

Actif immobilisé

L'actif immobilisé correspond aux investissements relatifs au site Internet. Ce site a été mis en service début avril 2015
 Une refonte a été effectuée durant l'année 2017

Actif circulant

Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation concernent principalement des promesses de dons fermes entreprise, écrites et destinées à être reçues au cours des années suivantes.

Ces créances se répartissent comme suit :

N° compte	Libellé	31/12/2020
428701	Activité Partielle	1 249
441200	Convention Professorship KPMG	150 000
441260	Convention Talent Spring 2020 KPMG	35 000
441400	L'oreal	150 000
441900	convention BNP	362 500
442000	Convention EY	100 000
443960	CONVENTION LAFAYETTE	200 000
443970	CONVENTION BEARING POINT	150 000
443980	Convention Gouvernement de Monaco	200 000
443991	Convention Fondation Orpea	44 000
438700	Indemnisation Covid UK	16 269
Total Autres créances d'exploitation		1 409 018

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont :

Rubriques	Valeur d'acquisition	Valorisation au 31/12/2020	Plus-value latente	Moins-value latente
Actions	475 777	587 319	111 542	0
Cardiff assurance	3 498 000	3 673 020	175 020	0
TOTAL	3 973 777	4 260 339	286 562	0

Informations relatives au bilan

Passif

Fonds propres et réserves

En €	2019	+	-	2020
Dotation initiale pérenne	1 185 000			1 185 000
Dotation pérenne complémentaire	136 000			136 000
Réserve libre	2 104 767	123 220		2 227 987
Report à nouveau	0			0
Résultat	123 220	670 754	123 220	670 754
Total	3 548 987	793 974	123 220	4 219 741

La dotation initiale pérenne se compose d'une part de la vente de portefeuille des valeurs mobilières à hauteur de 1 000 000 € et d'autre part, par la dotation initiale apportée par les fondateurs à hauteur de 185 000 €. La dotation est une dotation pérenne représentative d'actifs inaliénables. En effet, selon l'article 12 des statuts, les fonds doivent être placés en valeurs mobilières de placement ou en immeubles de rapport.

La dotation pérenne complémentaire correspond à la quote-part du don versé par un donateur et affectée à la dotation initiale.

La dotation initiale pourra être accrue du produit des libéralités dont la capitalisation aura été décidée ainsi qu'une fraction de l'excédent des ressources annuelles nécessaires au maintien de sa valeur. Elle pourra être accrue en valeur absolue par décision du conseil d'administration.

La réserve libre correspond au fond versé par la fondation de France suite à l'arrêté contradictoire des comptes de la Fondation ESCP Europe au 13 juillet 2012 ainsi que les résultats des exercices de 2012 à 2019, conformément aux décisions du Conseil d'Administration.

Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation sont constituées de :

- Dettes fournisseurs : 36 654 €
- Dettes sociales et fiscales : 113 513 €
- Promesses de financement Ecole ESCP Europe : 3 448 807 €

Produits constatés d'avance

Le montant des produits constatés d'avance correspond à la quote-part des conventions pluriannuelles concernant les exercices futurs. Le montant des produits constatés d'avance s'élève à 1 140 000 € et se présente comme suit :

Conventions	PCA
GALERIE LAFAYETTE	200 000,00
BEARING POINT	150 000,00
KPMG	150 000,00
BNP	250 000,00
L'OREAL	150 000,00
GOUV MONACO	200 000,00
EY	-
FONDATION KPMG	-
FONDATION ORPEA	40 000,00
Total	1 140 000

Informations relatives au compte de résultat

Compte de résultat analytique

Le compte de résultat de la Fondation ESCP Europe préparé selon le format du CRC présente les produits et charges par nature. Pour mettre en évidence les sources de dons et leur allocation à ses principaux domaines d'intervention, un compte de résultat analytique, par destination, est également présenté.

COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE			
En €	2020	2019	
Dons collectés dans l'année	3 003 501	4 584 543	1.1
Collecte Personnes physiques	1 211 008	1 835 109	
Collecte Entreprises	1 738 983	2 598 056	
Collecte Londres	53 510	151 378	
Résultats financier et exceptionnel	5 569	27 872	1.2
Recettes de l'année	3 009 070	4 612 415	
Variation des fonds dédiés et autres	18 560	-18 560	
Utilisations de fonds dédiés antérieurs	18 560	0	
Dons reportés pour projets futurs	0	18 560	
Reprises de provisions et autres produits	14 497	114 175	
Places et rencontres	887	100 557	
Produits divers	13 610	13 619	
Ressources disponibles pour l'année	3 042 127	4 708 030	
Financement de projets	1 676 920	3 685 299	
Axe Bourses et Diversité	521 950	1 566 700	
Axe Recherche et Enseignement	1 087 083	1 667 218	
<i>Chaires et Professorships</i>	<i>878 250</i>	<i>1 659 900</i>	
<i>Soutien à la recherche</i>	<i>208 833</i>	<i>7 318</i>	
<i>Soutien à l'enseignement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
Axe Immobilier/Aménagement	26 127	30 097	
stratégie européenne/Rayonnement de la marque	41 760	421 284	
Frais de recherches de fonds (**)	439 891	598 122	1.3
Frais de fonctionnement (**)	254 564	301 389	1.4
Charges de l'année	2 371 374	4 584 810	
Résultat	670 753	123 220	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Total	34 969	17 000	

(**) Cette ligne intègre le produit de la mise à disposition d'un salarié auprès de l'école (64 200 €)

(**) Cette ligne intègre le produit de la mise à disposition d'un salarié auprès de l'école (82 000 €) répartition 30/70

Informations relatives au compte de résultat

Compte de résultat analytique

1.1 Dons et subventions collectés dans l'année

Les produits de la collecte de fonds concernent des dons privés reçus d'entreprises ou de particuliers

En €		2020	2019
	Dons entreprises dont Chaires et partenariat	1 738 983	2 598 056
	Dons personnes physiques	1 211 008	1 835 109
	Dons Londres	53 510	151 378
	Total des produits collectés et enregistrés	3 003 501	4 584 543
	Dons en nature estimés (*)	34 969	17 000
	Total des produits collectés et enregistrés	3 038 470	4 601 543

(*) Il s'agit de mécénat de compétences apporté par une entreprise

1.2 Résultat financier et exceptionnel

Ce poste est uniquement constitué du résultat financier de 5 569 €, qui se décompose comme suit :

- Les produits financiers :

- * Revenus relatifs à des intérêts sur Livret pour 3 108 €.
- * Différences positives de change pour 1 134 €.
- * Produits nets de cession des valeurs mobilières pour 4 238 €, issus des placements en SICAV monétaires. La méthode du CMUP est retenue pour leur évaluation lors des cessions.
- * Différences négatives de change pour 2 911 €.

1.3 Frais de recherche de fonds

Ces charges correspondent aux activités de recherche des fonds de la Fondation. Il s'agit principalement de frais de personnel pour 355 199 €. Elles se répartissent comme suit

En €	2020	2019
Frais de support (salaires et charges, frais de déplacement, missions, réceptions...)	439 891	598 122
Autres actions spécifiques de collecte	0	0
Total	439 891	598 122

Informations relatives au compte de résultat

Compte de résultat analytique

1.4 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement directement encourus par la Fondation ESCP Europe représentent 8% de la collecte 2020 (idem que l'exercice précédent). Ces frais correspondent essentiellement à des frais de personnel pour 163 959 €.

Le comparatif entre les deux exercices se présente comme suit

En €	2020	2019
Frais de fonctionnement (salaires et charges, frais généraux, amortissements,...)	254 564	301 389
Total	254 564	301 389

Autres informations

Effectifs

La Fondation ESCP Europe emploie, au 31/12/2020, 6 salariés. Le tableau ci-dessous permet de renseigner l'affectation des coûts des salariés entre les frais de recherche des fonds et les frais de fonctionnement.

Fonction	Date d'entrée	Date de sortie	Affectation aux Frais de recherche des fonds	Affectation aux Frais de Fonctionnement	Missions sociales	Effectif au 31/12/2019
Directrice	03/12/2013		60%	40%		1,00
Délégué général adjoint	12/09/2016		30%	70%		1,00
Responsable Fundraising, Events & Stewardship	08/01/2017		100%	0%		1,00
Chargée rech. Donateurs et CRM	28/04/2014		100%	0%		1,00
Resp. du fonds annuel et comm.	02/11/2016		80%	20%		1,00
Directrice administrative et Financière	17/02/2014		30%	70%		1,00
TOTAL						6,00

Engagements reçus

A fin décembre 2020, la Fondation comptabilise 3 740 342 € d'engagements de dons pour les années 2021 à 2025 :

- 1 271 342 € pour les personnes physiques (en hors bilan)
- 2 469 000 € pour les entreprises (en bilan)

Par ailleurs, la Fondation bénéficie d'une ligne de découvert de 750 000 € sur 1 an, renouvelable chaque année et garantie par le nantissement d'un des contrats de capitalisation

Informations relatives aux dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau exercent bénévolement leur mandat et aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée à titre personnel.

Les frais de fonctionnement sont composés exclusivement des salaires et charges sociales relatifs aux salariés de la Fondation, ainsi que des charges directes liées au fonctionnement de la Fondation ESCP Europe.

Engagements retraite

La Fondation a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Compte tenu de l'ancienneté des salariés, le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrières acquis à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2020 est non significatif.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement signification n'est intervenu depuis la date de clôture des comptes

Autres informations

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 9 000 €

Honoraires des autres services : 0 €

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, il faudrait retenir une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, la Fondation est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Par décret n° 2019-504 du 22 mai 2019, le seuil à partir duquel un organisme est tenu d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est applicable aux exercices comptables clos à compter du 1er juin 2020 et aux exercices clos à une date antérieure volontairement par anticipation.

Exceptionnellement, suite au changement de méthode comptable, le CER présenté ci-après ne mentionne pas de comparatif avec l'exercice N-1.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – MISSIONS SOCIALES	1 679 831	
1.1 Réalisées en France	1 629 606	
- Actions réalisées par l'organisme	65 253	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	1 564 353	
1.2 Réalisées à l'étranger	50 225	
- Actions réalisées par l'organisme	-	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	50 225	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	439 890	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	439 890	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	254 564	
TOTAL DES EMPLOIS	2 374 285	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	
TOTAL	2 374 285	

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 017 111	
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats	3 003 501	
- Dons manuels	1 448 502	
- Legs, donations et assurances-vie	-	
- Mécénats	1 555 000	
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	13 610	
TOTAL DES RESSOURCES	3 017 111	
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	18 560	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	
TOTAL	3 035 671	

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	661 386	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	661 386	

Autres informations**Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (suite)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	
Réalisées en France	-	
Réalisées à l'étranger	-	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	
TOTAL	-	

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	
Bénévolat	-	
Prestations en nature	-	
Dons en nature	-	
TOTAL	-	

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation	-	
(+) Report	-	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-	

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 017 111	3 017 111		
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 448 502	1 448 502		
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	1 555 000	1 555 000		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	13 610	13 610		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	9 367			
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	9 367			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	18 560	18 560		
TOTAL	3 045 039	3 035 671		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 679 831	1 679 831		
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	65 253	65 253		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 564 353	1 564 353		
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	50 225	50 225		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	439 890	439 890		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	439 890	439 890		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	254 564	254 564		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-		
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-	-		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-		
TOTAL	2 374 285	2 374 285		
EXCEDENT OU DEFICIT	670 754	661 386		

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE	-	-		
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA				
GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	34 969			
Prestations en nature	34 969			
Dons en nature				
TOTAL	34 969	-		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-		
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	34 969			
TOTAL	34 969	-		

Autres informations

Détail des charges par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes			
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes					63 819		77 501
Aides financières							
Impôts, taxes et versement assimilés					20 872		12 998
Salaires et traitements					235 027		98 969
Charges sociales, autres charges de personnel					120 172		64 990
Dotations aux amortissements et dépréciations							107
Dotations aux provisions							
Reports en fonds dédiés							
Autres charges	62 342	1 564 353		50 225			
Charges financières	2 911						
Charges exceptionnelles							
Participations des salariés aux résultats							
Impôt sur les bénéfices							
TOTAL	65 253	1 564 353	-	50 225	439 890	-	254 564

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeur nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
				Autres produits liés à la générosité	Autres produits non liés à la générosité	
Achats de marchandises						-
Variation de stock						-
Autres achats et charges externes						141 319
Aides financières						-
Impôts, taxes et versement assimilés						33 870
Salaires et traitements						333 996
Charges sociales, autres charges de personnel						185 162
Dotations aux amortissements et dépréciations						107
Dotations aux provisions						-
Reports en fonds dédiés						-
Autres charges						1 676 920
Charges financières						2 911
Charges exceptionnelles						-
Participations des salariés aux résultats						-
Impôt sur les bénéfices						-
TOTAL	-	-	-	-	-	2 374 285

Détail des contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					-
Mises à disposition gratuites de biens					-
Prestations de services					-
Personnel bénévole					-
TOTAL	-	-	-	-	-